

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE PELLEGRUE

SECTEUR DE STE-FOY-LA-GRANDE

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied.

Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

Nicolas ROUX

Viticulteur à Mourens

Extrait du film fait pour les Journées Techniques Vigne et vin bio 2021.

RETOUR SUR L'ANNEE 2021 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

1 779 hectares prospectés

16 % du vignoble visité

357 pieds de bois noir sur 182 parcelles

728 pieds de flavescence dorée sur 32 parcelles

Gros foyer : parcelle à arracher à
Saint-Philippe-Du-Seignal

33 % des traitements insecticides économisés
grâce au GDON des Bordeaux

CAMPAGNE
VITICOLE 2021
P.2-3

FOCUS
DE L'ANNEE
P.3

BILAN
PAR COMMUNE
P.4

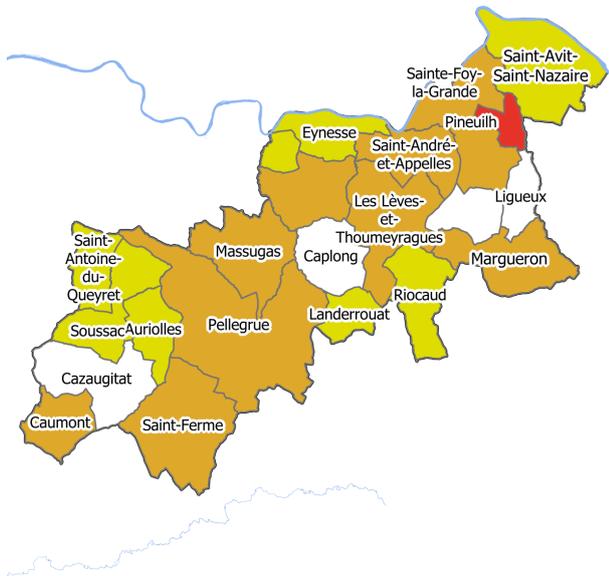
crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon

CAMPAGNE VITICOLE 2021

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

85 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était un peu inférieure à la moyenne observée sur le territoire du GDON des Bordeaux (cf. dernière page) mais en augmentation depuis 2019.

Sur l'ensemble des communes, le traitement aduicide d'été a pu être évité sur 6 904 hectares, soit 33% d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 276 148 €** sur les communes de vos secteurs.



ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux.

Depuis 2018 le déclenchement du traitement aduicide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

Aménagement des traitements

- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune
- Pas de diminution
- Commune non concernée

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Caumont**, **Liguex** et **Riocaud** ont été prospectées en totalité cette année. **Massugas**, **Pineuilh** et **Saint-André-et-Appelles** ont été prospectées en partie. De la flavescence dorée a été trouvée sur toutes ces communes sauf à **Liguex**.

Une augmentation du nombre de pieds est à signaler à **Saint-Avit-Saint-Nazaire**, **Saint-Ferme**, **Saint-Philippe-du-Seignal** et **Soussac**.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à **Eynesse**, **Les Lèves-et-Thoumeyragues**, **Margueron** et **Saint-Avit-de-Soulège**

Une parcelle à plus de 20% a été détectée à **Saint-Philippe-du-Seignal**.

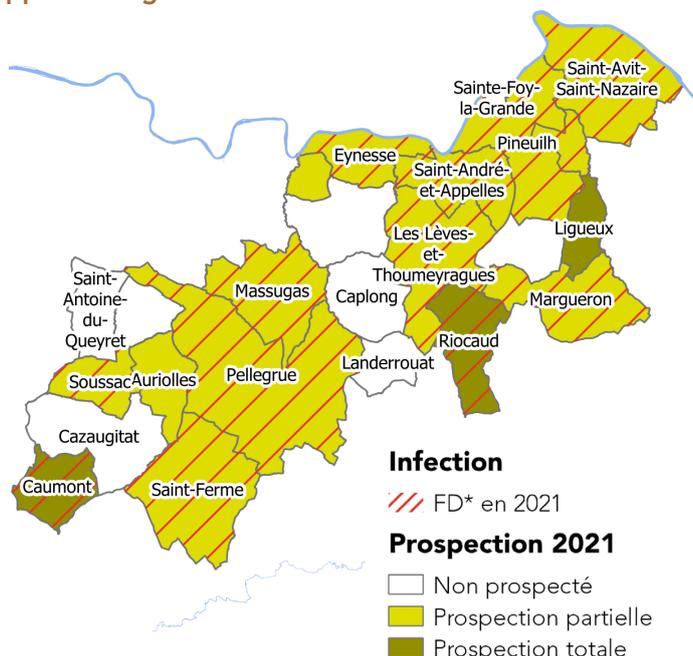
PROSPECTION ET CONTAMINATION

Les parcelles contaminées en 2020 ont été prospectées en 2021.

De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à **Saint-Avit-de-Soulège**. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

Sur la carte, en vert foncé, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2021.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2021.



Infection

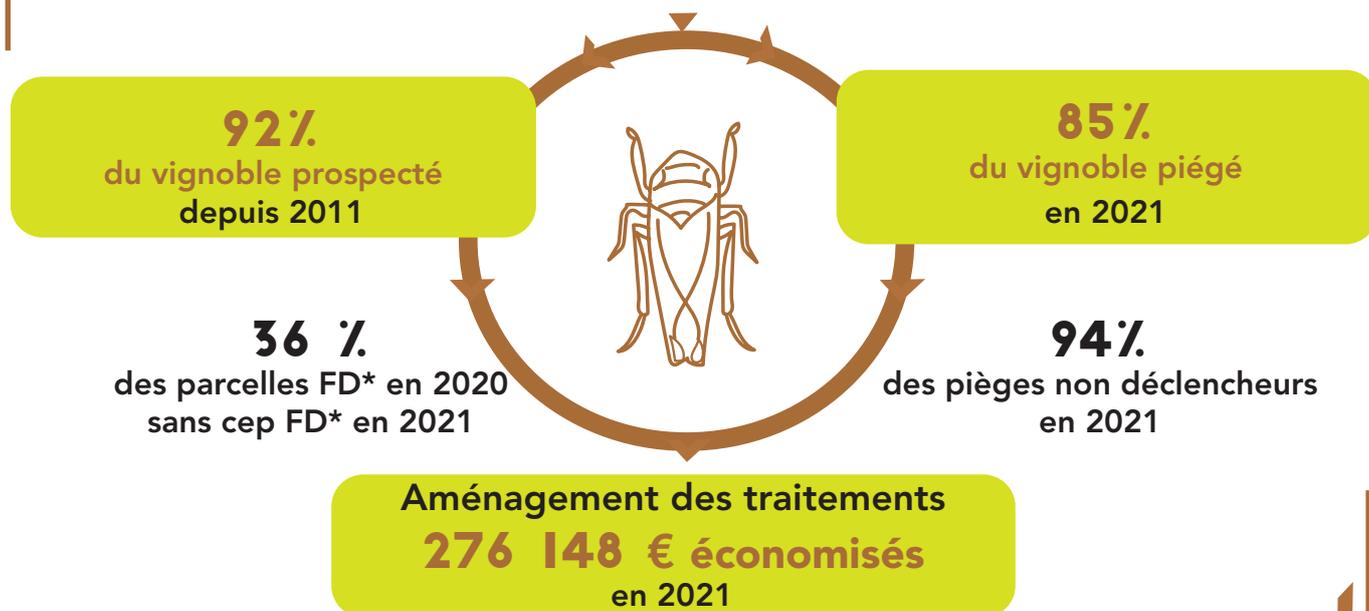
/// FD* en 2021

Prospection 2021

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale

* FD = Flavescence dorée

RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1er avril 2022.**

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2022.

PROXI-DETECTION

Pour créer un système embarqué de détection des symptômes sur les machines à vendanger, le GDON participe à un projet régional.

Nous accompagnons des chercheurs sur le terrain pour photographier des ceps avec des symptômes de jaunisses ou avec des symptômes confondants. Notre expertise technique permet ensuite d'annoter précisément chaque expression de symptômes sur toutes les photos.

Ce travail préalable pourrait permettre de créer un algorithme pour **une reconnaissance automatisée des symptômes.**

La faisabilité sera connue début 2023.

LUTTE PARTICIPATIVE

Sur 2 territoires contaminés malgré des prospections et le suivi des cicadelles, le GDON entame un projet de concertation.

Face à des vignes réservoirs de flavescence dorée (vignes abandonnées mais aussi des repousses de vigne ou des vignes de jardin), **l'idée est de réunir tous les acteurs concernés : viticulteurs, riverains, collectivités et associations.**

Le défi est d'**imaginer ensemble des solutions innovantes** et de les tester pour garantir une lutte suffisamment efficace et durable.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2021 («Campagne 2021») ainsi que de 2017 à 2020 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2021

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2021.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 20 décembre 2021.

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2021	Bois noir			Taux de prospection cumulée 2011 à 2021
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 320	169	1,5 (moyenne)	1 788 621 €	11 %	2 629	30 084	2 231	94%
AURIOLLES	10	0	0	11 334 €	0,3%	4	0	0	99%
CAPLONG									1%
CAUMONT	10	0	0,4	7 762 €	100%	59	9	4	100%
CAZAUGITAT									100%
EYNESSE	11	0	0,1	12 170 €	4%	0	9	3	100%
LA ROQUILLE									100%
LANDERROUAT	11	0	0	12 223 €					100%
LES LEVES-ET-THOUMEY-RAGUES	30	7	9,5	9 563 €	2%	1	1	1	100%
LIGUEUX					100%	41	0	0	100%
LISTRAC-DE-DUREZE	5	0	0	5 623 €					100%
MARGUERON	19	1	0,3	17 940 €	0,2%	0	1	1	100%
MASSUGAS	23	1	1,0	20 568 €	48%	50	6	3	100%
PELLEGRUE	60	2	0,5	62 115 €	0,2%	7	1	1	99%
PINEUILH	15	1	0,6	9 454 €	47%	42	3	2	48%
RIOCAUD	13	0	0	15 449 €	100%	68	4	2	100%
SAINT-ANDRE-ET-AP-PELLES	15	2	1,1	632 €	72%	72	3	3	72%
SAINT-ANTOINE-DU-QUEYRET	14	0	0	16 220 €					100%
SAINT-AVIT-DE-SOULEGE	5	0	0	5 272 €	1%	0	0	0	100%
SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE	22	0	0,1	26 217 €	0,1%	0	3	1	100%
SAINT-FERME	21	1	1,0	16 438 €	0,6%	0	16	1	100%
SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAL	5	1	3,4		8%	0	653	4	100%
SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG	21	2	1,3	9 525 €					100%
SOUSSAC	15	0	0,3	17 644 €	2%	13	19	6	100%
TOTAL SUR VOS SECTEURS	325	18	1,4 (moyenne)	276 148 €	16%	357	728	32	92%